



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Ré
au
Mc
bel



20124902



Greffe

N° d'entreprise : **0465 003 647**

Nom

(en entier) : **Villa blanche**

(en abrégé) :

Forme légale : **société privée à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Voie de Liège, 59 à 4053 Embourg**

MONITEUR BELGE

16-10-2020

BELGISCH STAATSBAD

Objet de l'acte : transfert du siège social

extrait de l'AGE du 30 septembre 2020

...La séance est ouverte sous la Présidence de Monsieur Jean-François BLANCHE, gérant, qui constate que toutes les parts sont réunies et que l'assemblée peut valablement délibérer.

Suite à la vente d'un immeuble abritant le siège social, le Président propose le transfert du siège social au :

•Quai de Longdoz, 79
4020 Liège

A l'unanimité, l'Assemblée :

1) Approuve le transfert du siège social ;

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

extrait synthétique du rapport d'AGE en annexe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/10/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).